Les voyageurs du train Strasbourg-Paris continuent à fumer

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 5 mars 2007

Bonjour,j'ai été très étonnée de constater que les voyageurs du train Strasbourg-Paris continuaient à fumer et cela avec la bénédiction des agents SNCF. En effet,certains trains circulant sur cette ligne comportent des voitures allemandes fumeurs . Il me semble évident que malgré les pictogrammes l'interdiction de fumer devrait s'appliquer sur le territoire français. Eh bien non,les pictogrammes font loi et les fumeurs s'en donne à coeur joie. Peut-on faire quelque chose ?

Réponse :

- Vous devez vous adresser au contrôleur et exiger qu'il fasse respecter la protection totale contre le tabagisme prévue dans le code de la santé publique.
- S'il refuse, vous devez relever son nom ou produire le titre de transport pour justifier votre réclamation que vous devrez expédier à la SNCF. DNF peut vous aider dans cette démarche

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac